



**HAL**  
open science

## 1918 dans les relations franco-polonaises (1918-1948)

Frédéric Dessberg

► **To cite this version:**

Frédéric Dessberg. 1918 dans les relations franco-polonaises (1918-1948). Mémoires et usages de 1918 dans l'Europe médiane, 2020. hal-03762393

**HAL Id: hal-03762393**

**<https://hal.science/hal-03762393>**

Submitted on 27 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 1918 dans les relations militaires franco-polonaises (1918-1948)

Le 8 novembre 2012, dans son discours prononcé à Gdansk à l'occasion de l'Armistice du 11 novembre 1918, l'ambassadeur de France en Pologne déclarait : « *Le courage inébranlable et les immenses souffrances de nos soldats sauvèrent la France et permirent le retour de la Pologne dans le concert des nations européennes après 123 ans de ténèbres. Les idéaux des combattants de 14-18 sont intemporels et universels : la liberté, la patrie, la paix, la fraternité d'armes, la solidarité et l'indépendance. Ces valeurs sont aussi celles de notre Europe, plus que jamais consciente de la force qui vient de l'union dans la liberté et dans la solidarité*<sup>1</sup>. »

Outre la portée universelle de l'action des combattants de l'Entente dans la Grande Guerre, ce discours fait allusion à la double signification du 11 novembre : fin des combats et des souffrances pour le peuple français, reconstitution d'un État pour la nation polonaise. Il fait aussi référence à une mémoire commune qui se retrouve dans des objectifs parallèles. La sauvegarde des valeurs citées passe par une coopération entre les deux pays, que ce soit dans l'Europe de l'immédiat après Première Guerre mondiale ou dans celle de l'Union européenne du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Or, quelle signification commune 1918 peut-elle représenter pour les Français et les Polonais, dans la mesure où le 11 novembre est célébré de part et d'autre de l'Allemagne ? En réalité, beaucoup plus que la fin de la Grande Guerre, c'est l'alliance et les espoirs qu'elle suscite qui illustrent le plus fortement la relation franco-polonaise jusqu'au début de la Guerre froide. La dimension militaire prend alors toute son importance. Il convient donc de revenir sur la signification de 1918, point de départ d'une coopération militaire entre alliés concrétisée par l'alliance de 1921 et sur les usages qui ont pu être faits de ce lien politico-militaire dans ses phases successives.

### Célébrer la victoire, forger l'alliance, consolider l'indépendance

La France s'inscrit résolument dans un soutien à la formation du nouvel État polonais à partir du mois de juin 1917, en favorisant la formation d'une armée polonaise en France et en soutenant le Comité national polonais de Roman Dmowski, support politique de cette armée sous commandement français, mais placée sous le drapeau polonais. Il est difficile de parler de coopération militaire entre les deux pays tant que la Pologne n'a pas d'existence réelle, mais on peut constater qu'en anticipant l'après-guerre, il s'agit pour les Français de favoriser les Polonais ayant joué le jeu de l'Entente, c'est-à-dire ne s'étant pas opposés à la Russie. Même si, à Paris, il n'est pas question de perdre de vue la perspective d'une Russie de retour dans le conflit contre l'Allemagne, l'objectif d'une Pologne forte devient le maître-mot au Quai d'Orsay et au ministère de la Guerre : « *Une Pologne indépendante et forte, c'est une armée française sur les bords de la Vistule* », proclamait justement Albert Thomas, paraphrasant Napoléon, au cours d'une visite en Russie<sup>2</sup>. Les priorités de Paris s'inscrivent pour deux décennies : séparer l'Allemagne de la Russie et favoriser l'émergence d'une Pologne en capacité de contribuer, même provisoirement, au remplacement de l'allié russe.

---

<sup>1</sup> Discours à l'occasion de l'Armistice de 1918 (Gdansk, 8 novembre 2012), site internet de l'ambassade de France en Pologne : [pl.ambafrance.org](http://pl.ambafrance.org), consulté le 15 octobre 2018.

<sup>2</sup> Cité dans Ghislain de Castelbajac, « La France et la question polonaise (1914-1918) », in Georges-Henri Soutou (dir.), *Recherches sur la France et le problème des Nationalités pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1995, p. 69.

C'est le 22 juin 1918 que la première division de l'armée polonaise en France prête serment de fidélité à sa patrie. L'armée polonaise est reconnue parmi les troupes belligérantes pendant qu'elle passe officiellement sous l'autorité du Comité national polonais (CNP), à la fin de septembre. On peut donc considérer qu'avant même la proclamation de la Pologne reconstituée, l'alliance est déjà scellée. Par la suite, le 11 novembre 1918 marque en France la victoire, aboutissement des efforts et des sacrifices. En Pologne, il symbolise surtout l'indépendance nationale retrouvée sous la direction de Józef Piłsudski, mais aucunement le retour à la paix, puisque les frontières du nouvel État ne sont pas encore tracées. Dans les dernières semaines de 1918, le voisinage oriental de la Pologne demeure incertain, car les combats continuent en Galicie orientale contre la République d'Ukraine occidentale et l'Armée rouge progresse vers l'ouest, à la suite du retrait des forces allemandes. Quant à la frontière avec l'Allemagne, elle doit attendre le règlement de la paix avant d'être établie<sup>3</sup>. Ainsi, l'année 1918 s'achève avec la reconnaissance de la Pologne par ses alliés en tant qu'État indépendant. Si le 11 novembre est donc la signification d'une victoire commune, il imprime surtout, dans le cadre de la relation avec la France, une fraternité d'armes et le début d'une coopération militaire destinée à assurer la pérennité de la Pologne.

Formée en France, l'« Armée bleue » du général Józef Haller devient rapidement partie intégrante des forces alliées en février 1919. Elle est donc placée sous le commandement du maréchal Ferdinand Foch. La décision de son transfert en Pologne par Danzig et l'envoi de la Mission militaire française sont décidés pratiquement en même temps, le 11 mars 1919. Il s'agit d'une nouvelle dimension des relations militaires bilatérales, la France se donnant la mission de soutenir le nouvel État polonais face aux menaces ennemies qui pèsent à ses frontières. C'est d'ailleurs en ce début de 1919 que Foch soumet aux alliés l'idée d'une « Barrière de l'Est » impliquant une action militaire de l'Entente contre la Russie. Il soutient également les visées annexionnistes de la Pologne en Galicie orientale, où est d'ailleurs immédiatement envoyée l'armée de Haller, munie d'un armement, de cadres et de soldats français. Nous nous trouvons donc ici dans le cadre d'une fraternité d'armes qui continue depuis juin 1917, culmine avec la victoire de 1918 mais voit son prolongement dans les mois suivants, pendant lesquels s'affirme la place de la République polonaise en Europe centrale.

Cette coopération militaire concerne aussi la guerre polono-russe, en particulier dans sa période la plus périlleuse pour l'existence de la Pologne. Ainsi, la relation de 1917-1918 se poursuit mais du point de vue français, la balance n'est pas égale. Les forces militaires polonaises en France étaient destinées à renforcer le front occidental. Désormais, l'aide apportée à l'armée polonaise doit permettre à la France d'augmenter son influence en Europe centrale au détriment de ses concurrents européens. Cet objectif est très explicitement annoncé dans la correspondance du général Henrys, chef de la Mission militaire française en Pologne, pour qui l'instruction des militaires polonais par du personnel français « *permettra à l'influence française de rayonner sur tout le territoire polonais et d'atteindre la généralité de l'armée polonaise*<sup>4</sup> ». Cette influence s'avère rapidement réelle, voire durable, avec la

---

<sup>3</sup> Jerzy Lukowski, Hubert Zawadzki, *Histoire de la Pologne*, Paris, Perrin, 2010, p. 250.

<sup>4</sup> *Documents diplomatiques français (D. D. F.)*, 1920, tome 1, note du général Henrys au ministre de la Guerre et au 2<sup>e</sup> Bureau de l'état-major, 5 mars 1920, Paris, Imprimerie nationale, 1997, p. 298. La Mission a une triple fonction d'organisation de l'armée polonaise, de gestion de l'aide matérielle et de conseil à l'état-major.

création de l'École supérieure de Guerre que le lieutenant-colonel Louis Faury contribue à mettre en place, mais se posent également divers problèmes, comme la volonté de Piłsudski de refuser toute immixtion française<sup>5</sup>. De fait, l'armée de Haller formée en France et qui comporte des cadres et des combattants français, ne s'impose pas comme modèle pour l'armée polonaise.

Ce point soulève une ambiguïté dans la coopération militaire franco-polonaise qui accentue le fait que le souvenir de 1918, en Pologne, relève beaucoup plus de l'indépendance nationale retrouvée que de l'armistice conclu avec l'Allemagne et de la fraternité d'armes franco-polonaise. Cette dernière se vérifie pourtant dans la guerre de 1919-1920 opposant la Pologne à la Russie révolutionnaire, dans la mesure où des officiers français participent aux opérations dans les états-majors polonais. Nous pouvons mentionner le rôle du premier d'entre eux, le général Maxime Weygand qui, auprès du chef de l'état-major général polonais, le général Tadeusz Rozwadowski, symbolise l'aide française, mais aussi ses difficultés à déconcentrer le pouvoir des mains de Piłsudski. Son action montre également les limites de l'imposition d'un modèle militaire français à l'armée polonaise en ce qui concerne la défense du pays<sup>6</sup>.

Les militaires français se montrent très prudents, au printemps 1920, au sujet de la politique polonaise à l'Est<sup>7</sup>. On peut citer cet extrait de lettre du capitaine Charles de Gaulle qui écrit en juin 1920, au moment de la contre-offensive de l'Armée rouge et quand peu d'observateurs misent sur l'avenir de la Pologne : « *J'estime que si la Pologne veut vivre, il est grand temps qu'elle se modère, qu'elle signe la paix avec les Russes et modestement qu'elle s'entende avec ses voisins lithuaniens, allemands et tchèques et qu'elle se mette au travail*<sup>8</sup>. » Quant au chef de l'état-major-général français, le général Edmond Buat, il reproche au chef de la Mission militaire française d'accepter les projets fédératifs du chef de l'État polonais et de ne pas avoir su faire adopter ses avis sur le plan militaire<sup>9</sup>.

Même si les militaires français voient surtout dans la Pologne une alliée de revers que toute action militaire à l'Est risque de détourner de la préoccupation allemande de la France, la coopération franco-polonaise se renforce avec le danger. Paris demeure résolue à défendre l'indépendance de la Pologne mais pas forcément ses frontières, en tout cas orientales. Les pourparlers de Riga et, encore davantage, la prise de Vilnius par le Polonais, en octobre 1920, semblent exprimer les volontés expansionnistes de Varsovie. C'est pourquoi Paris refuse d'apporter sa garantie aux frontières orientales de la Pologne.

---

<sup>5</sup> Sur le rôle de Faury, voir Lech Maliszewski, « Louis Faury (1874-1947) : entre gloire et oubli », *Revue historique des armées*, numéro 260, 2010, pp. 37-44.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>7</sup> Michael Jabara Carley, « The Politics of Anti-Bolshevism : The French Government and the Russo-Polish War, December 1919 to May 1920 », *The Historical Journal*, vol. 19, March 1976, pp. 163-189.

<sup>8</sup> *Lettres, notes et carnets de Charles de Gaulle*, t. 2, 1919-1940, lettre à sa mère du 13 juin 1920, Paris, Plon, 1980.

<sup>9</sup> Général Edmond Buat, *Journal, 1914-1923*, présenté et annoté par Frédéric Guelton, Paris, Ministère de la Défense-Perrin, 2015, p. 909. Au sujet de la coopération militaire franco-polonaise en 1920, voir également Frédéric Guelton, Maria Pasztor, « La bataille de la Vistule, 1920 », *Nouvelle histoire bataille, Cahiers du CEHD*, n° 9, Paris ADDIM, 1999.

Cette alliance, demandée par l'état-major polonais en novembre 1920, est décidée par les politiques lors de la visite du maréchal Piłsudski en France en février 1921. Il est connu depuis longtemps que les militaires français, surtout l'EMG, sont réticents tant que l'avenir de l'Etat polonais n'est pas assuré. Foch écrit ainsi le 4 janvier 1921 qu'il lui faut avant tout « *des frontières fixées, une armée constituée avec ce qui en font les forces et, enfin, les moyens d'entretenir cette armée en personnel et en matériel*<sup>10</sup> ». Le contre-projet de Foch du 12 février, en réponse au projet du ministre de la Guerre polonais, élimine la perspective d'une mobilisation immédiate en cas d'une mobilisation allemande ou soviétique, refuse la perspective d'une guerre automatique et, donc, d'une déclaration de guerre de la France à la Russie en cas de conflit polono-russe. L'alliance militaire franco-polonaise de 1921 a d'ailleurs surtout une signification antiallemande du point de vue français. Le traité de Riga n'a pas calmé les inquiétudes des voisins occidentaux de la Russie, d'où la nécessité, pour Paris, de les appuyer en matériel militaire.

Il convient également d'ajouter que, non seulement la coopération militaire avec la Pologne n'est pas prioritaire pour Paris, passant après les relations avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la coopération internationale<sup>11</sup>, mais que Varsovie ne tient pas non plus à entretenir des liens exclusifs avec son allié français. Ainsi, au début de 1924, les milieux politiques polonais estiment qu'ils doivent refuser de choisir entre « *la politique française des alliances et la politique anglaise des pactes de garantie, de l'extension de la SDN, du désarmement*<sup>12</sup> ». La sécurité de la Pologne dépendant du respect des frontières imposées, notamment, par le traité de Versailles, la diplomatie polonaise doit élargir son action au-delà des liens-politico militaires avec la France<sup>13</sup>.

Il faut donc considérer que si, d'une part, 1918 peut symboliser, dans la mémoire nationale en France et en Pologne, la réalité d'une coopération militaire entre Français et Polonais, la date du 11 novembre 1918 ne peut se résumer au souvenir des sacrifices communs pour la victoire. À la différence pays d'Europe occidentale, où les historiens utilisent le terme d' « après-guerre » pour qualifier les années suivant l'armistice, cette période correspond en Pologne à l'émergence de la République. 1918 reflète bien l'accomplissement des efforts pour l'indépendance nationale<sup>14</sup> mais, en ce qui concerne la relation franco-polonaise, elle n'intègre qu'une partie du rôle des Polonais combattants pour la victoire contre l'Allemagne et de celui de la France pour la reconstitution de la Pologne. Il convient plutôt de considérer le lien franco-polonais dans la période 1917-1921, entre la formation de l'armée polonaise en France et la signature de la convention militaire que les responsables français auront parfois du mal à qualifier d'alliance. Il s'ensuit que la relation militaire souffre ensuite

---

<sup>10</sup> MAEF, Série Europe, 1918-1940, France-Pologne, vol. 130, note du 4 janvier 1921.

<sup>11</sup> Kalervo Hovi, « Security before Disarmament, or Hegemony ? The French Alliance Policy 1917-1927 », in R. Ahmann, A. M. Birke, M. Howard (dir.), *The Quest for Stability. Problems of West European Integration, 1918-1957*, Oxford University Press, 1993, pp. 115-126.

<sup>12</sup> Ministère des Affaires étrangères français (MAEF), Série Europe, Pologne, vol. 134, France-Pologne, télégramme du ministre français à Varsovie, Hector de Panafieu, 29 février 1924.

<sup>13</sup> Henryk Bułhak, « La Pologne et la défense de la paix contre le danger d'une guerre », *Revue d'histoire roumaine*, t. XXXV, numéro 3-4, juillet-décembre 1996, pp. 177-194.

<sup>14</sup> Stephan Lehnstaedt, « La Première Guerre mondiale en Pologne : simple prodrome à l'indépendance nationale ? », *Histoire@Politique*, numéro 22, 2014/1, pp. 137-151.

d'interprétations diverses, dictées par la qualité des relations diplomatiques et les choix stratégiques des deux partenaires.

### **Divergences dans l'interprétation de l'alliance**

La victoire de 1918 anime les relations franco-polonaises à l'occasion des cérémonies et des commémorations de la Grande Guerre. Le défilé militaire du 14 juillet 1919, auquel participent les soldats polonais, montre la cohésion entre les alliés qui partagent des valeurs communes et ont remporté la victoire au nom du droit. Le sacrifice des hommes tombés à la guerre commence à s'inscrire dans le paysage. À la demande du ministre de la Guerre polonais, Kazimierz Sosnkowski, qui souhaite voir les soldats polonais tombés en France inhumés ensemble, des transferts et de nouvelles inhumations commencent à être effectuées au cimetière polonais du Bois du Puits, à Aubérive, dans la Marne, en 1923. En décembre 1929, un monument aux morts polonais engagés dans la Légion étrangère est érigé à la Targette, dans la commune de Neuville-Saint-Vaast, dans le Pas-de Calais. Il est inauguré en mai 1933 par l'ambassadeur de Pologne en France<sup>15</sup>.

On peut également noter que des monuments dédiés à des soldats français tombés en Pologne entre 1919 ont été élevés à Varsovie, ou encore dans le cimetière polonais de Lviv, ce dernier étant inauguré en mai 1938. La mémoire militaire franco-polonaise commune est donc très limitée et porte surtout sur les liens unissant les soldats des deux pays dans le cadre de l'« Armée bleue ». Elle est d'autant plus difficile à entretenir, au sortir de la Grande Guerre, que le passé militaire polonais est varié. Les soldats polonais ont combattu dans des armées parfois ennemies et les militaires français marquent une préférence certaine pour les anciens de l'armée de Haller. Outre les volontaires s'étant engagés en France, d'autres avaient servi dans les Légions polonaises, dont la Première Brigade commandée par Piłsudski. D'autres encore avaient combattu dans l'armée russe, dans le Premier Corps polonais placé sous l'autorité du général Józef Dowbor-Musnicki. La communauté de ces anciens combattants (piłsudskistes, dombrowiens, halleriens) regroupés en associations diverses s'est ensuite séparée en raison d'oppositions politiques, surtout à partir de la prise du pouvoir par Piłsudski, à la faveur de son coup d'État de mai 1926<sup>16</sup>.

Pendant ce temps, la coopération militaire française souffre de contentieux diplomatiques, des divergences apparaissent dans les interprétations de l'alliance. En s'engageant dans la politique de sécurité collective, le caractère contraignant d'une alliance bilatérale franco-polonaise gêne les Français, au moment où la Pologne, à partir de la fin des années 1920 et surtout des années 1930, se montre de plus en plus réticente à la politique genevoise<sup>17</sup>. Sous la conduite de son ministre des Affaires étrangères, Aleksander Skrzyński<sup>18</sup>, la Pologne fait le

---

<sup>15</sup> *Les lieux de mémoire polonais en France*, Mission du Centenaire 14-18, Centenaire.org/en-France/les-lieux-de-mémoire-polonais-en-france, site consulté le 10 octobre 2018.

<sup>16</sup> Tomasz Schramm, « La mémoire polonaise de la première guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2007/4, numéro 228, pp. 61-70.

<sup>17</sup> Frédéric Dessberg, *Le triangle impossible. Les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Bruxelles, P.I.E., Peter Lang, 2009.

<sup>18</sup> Sur sa politique, voir Piotr S. Wandycz, « Aleksander Skrzyński (1882-1939) : diplomate et philosophe », in Catherine Horel (dir.), *Nations, cultures et sociétés d'Europe centrale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Mélanges offerts à Bernard Michel*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, pp. 109-121.

choix d'impliquer son pays dans les négociations franco-germano-britanniques qui conduisent à la signature des accords de Locarno du 16 octobre 1925. Mais Piłsudski, arrivé au pouvoir l'année suivante, ne manque pas de marquer son opposition personnelle à toute « locarnisation » de l'alliance franco-polonaise, c'est-à-dire à toute modification, comme il le signifie au maréchal Franchet d'Espérey en novembre 1927. Les militaires français ont une approche différente des politiques, comme l'a écrit Georges-Henri Soutou déjà au début des années 1980<sup>19</sup>, mais ils doivent quand même défendre les orientations françaises.

En affichant une politique d'équilibre et d'indépendance diplomatique, non seulement entre ses deux dangereux voisins mais aussi vis-à-vis de la France, Varsovie participe à l'approfondissement du différend. Depuis l'arrivée au pouvoir du maréchal Piłsudski, les demandes réitérées de la France d'adapter la convention de 1921 aux nouvelles conditions diplomatiques de la sécurité collective se heurtent au refus des dirigeants polonais. L'influence militaire française en Pologne est également en échec à la fin des années 1920. La Mission militaire française, qui ne compte plus que neuf officiers en 1928, niveau le plus bas depuis 1919, entretient de mauvaises relations avec Piłsudski, qui cherche à se détacher du modèle militaire que Paris cherche à lui imposer depuis 1918-1919<sup>20</sup>.

Le fossé se creuse véritablement à l'automne 1932, lorsque la Mission militaire française quitte Varsovie, n'y laissant qu'un attaché militaire. Les objectifs de 1918 n'ont pas été atteints. La Pologne, qui se voit refuser le droit d'augmenter son armement, ne soutient pas le plan français de désarmement présenté à Genève, ce qui représente un désaccord sans précédent entre les deux alliés<sup>21</sup>. Le désaccord porte également sur la volonté française d'intégrer l'Union soviétique dans la sécurité européenne, surtout marquée par la politique d'Édouard Herriot et de Joseph Paul-Boncour en 1932 et 1933. Ajoutons enfin que le projet de Pacte à Quatre (France, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne), qui exclue les pays de l'Europe médiane de négociations sur d'éventuelles révisions de frontières, ainsi que la Déclaration de non-agression germano-polonaise signée à Berlin le 26 janvier 1934, contribuent à éloigner davantage les deux alliés.

Deux logiques s'affrontent : pour le gouvernement polonais, il convient d'en revenir à l'esprit de la convention de 1921 en effaçant les effets des accords de Locarno. Toute concession vers une prise en compte de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique comme alliés potentiels est donc exclue<sup>22</sup>. Or, c'est justement la voie que prend la France. Pour sa part, le Haut Commandement français soupçonne les Polonais d'avoir conclu une convention secrète accompagnant la déclaration germano-polonaise de non-agression de janvier 1934 mais il reprend en 1935 son action visant à relancer les contacts avec l'armée polonaise. Les

---

<sup>19</sup> Georges-Henri Soutou, « L'alliance franco-polonaise (1925-1933) ou comment s'en débarrasser ? », *Revue d'histoire diplomatique*, 1981, n° 2-3-4, pp. 295-348.

<sup>20</sup> Service historique de la Défense/Armée de Terre (SHD/AT), 4N 93, *Généralités sur la MMF* ; MAEF, France-Pologne, vol. 41, MMF, Jules Laroche (ambassadeur) à Aristide Briand (ministre des Affaires étrangères), novembre 1927, p. 222 et rapport du général Charpy (attaché militaire à l'EMA/2, 16 décembre 1927, p. 232.

<sup>21</sup> Isabelle Davion, « Varsovie et les tentatives de reconstruction du système diplomatique européen de 1933 à 1938 : le point de vue français », in I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou (dir.), *La Pologne et l'Europe du partage à l'élargissement (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUPS, 2007, pp. 147-165.

<sup>22</sup> Jean Szembek, *Journal, 1933-1939*, Paris, Plon, 1953, pp. 205-206.

généraux Maurice Gamelin en 1935, Victor Schweisguth en 1936, considèrent que la Pologne est la seule alliée efficace<sup>23</sup>. Les Accords de Rambouillet de septembre 1936 relancent l'alliance par un soutien financier. Avant la signature des accords, le 5 septembre, Léon Blum demande à ce que les fonds accordés ne soient pas utilisés contre l'Union soviétique ou la Tchécoslovaquie mais aucune assurance concrète n'est donnée. Paris abandonne donc la perspective de faire évoluer l'alliance franco-polonaise dans un cadre plus large incluant Moscou et Prague, de même que s'éloigne la perspective d'une coopération militaire polono-soviétique<sup>24</sup>.

La politique du ministre des Affaires étrangères polonais Józef Beck vise à conserver l'alliance française en évitant d'entrer dans les plans stratégiques de Paris. La préoccupation française devient alors le rôle de la Pologne en cas de conflit. Au printemps 1938, le 2<sup>e</sup> Bureau de l'état-major français craint la germanophilie polonaise. Sa méfiance persiste au vu des visées polonaises sur Teschen et à l'annonce unilatérale d'une restriction de la coopération franco-polonaise en matière de renseignement sur l'Allemagne, faite à l'attaché militaire français le 24 septembre 1938. L'alliance s'affaiblit à cette occasion, même si le maréchal Edward Rydz-Smigły assure que la Pologne ne s'attaquerait pas à la Tchécoslovaquie, sans aller jusqu'à la rupture, ce qui indique qu'il existe alors une réelle inquiétude à ce sujet, du côté du Haut Commandement français<sup>25</sup>. Varsovie reste attaché au caractère bilatéral de l'alliance de 1921. Pour sa part, Gamelin veut prendre ses distances avec la Pologne, ce qui n'est pas le cas de son adjoint, le général Louis Colson, ni du chef d'état-major de l'Armée de l'Air, le général Joseph Vuillemin<sup>26</sup>. C'est la question de l'alliance soviétique qui soulève des oppositions pendant que l'annexion de la Zaolzie (Teschen) à la Pologne est officiellement exigée le 21 septembre. Pour le personnel diplomatique et militaire français, la complicité entre Berlin et Varsovie est devenue évidente, pendant que la coopération militaire franco-polonaise en matière de renseignement se tarit. En même temps, il apparaît que les Polonais ne mobiliseraient que dans le cas d'une menace de l'Armée rouge<sup>27</sup>.

### **Après 1938, alliance ressuscitée ou renouvelée ?**

Au début de l'année 1939, la situation de la Pologne est devenue périlleuse. Le soutien allemand au mouvement nationaliste ukrainien, qui pousse les Soviétiques et les Polonais à se concerter, montrent aux militaires français et à leur ministre, Édouard Daladier, qu'il faut

---

<sup>23</sup> D. D. F., 1932-1939, seconde série, t. 3, 19 juillet-19 novembre 1936, rapport du 13 octobre 1936, Paris, Imprimerie nationale, 1966, pp. 510-514.

<sup>24</sup> Nicole Jordan, *The Popular Front and Central Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp. 170-175.

<sup>25</sup> C'est ce que montre la lettre envoyée par le général Gamelin à Daladier le 12 octobre 1938, SHD/AT, 5N 579/7.

<sup>26</sup> Sur ces questions, voir Simon Catros, *Sans vouloir intervenir... Les états-majors généraux français – Armée, Marine, Armée de l'Air et Colonies – dans la prise de décision en politique étrangère, 1935-1939*, Thèse de doctorat sous la direction d'Olivier Forcade, Université Paris-Sorbonne, 2015.

<sup>27</sup> Frédéric Dessberg, « France and the Shadow of Moscow during the Munich Crisis », in N. S. Lebedeva, M. Wolos M. (ed.), *Miunkhenskoïe sosdashenie 1938 goda: istoriya i sovremennosti (Munich Agreement of 1938: History and Modernity)*, Moskva, Institut vseobshtshei istorii RAN, 2009, pp. 150-162.



encore compter avec les Polonais<sup>28</sup>. Paris réajuste à la hausse son intérêt pour la Pologne en tant qu'alliée de revers, même si les relations avec Varsovie demeurent difficiles. Par la suite, dans l'agitation diplomatique provoquée par l'invasion de la Tchécoslovaquie, Londres et Paris veulent montrer leur volonté de résister à Hitler en dirigeant leur attention sur la Pologne et la Roumanie et en proposant à la première, le 21 mars, de mener une action commune avec l'URSS. Pour la diplomatie et l'état-major français, Varsovie doit évaluer elle-même la nature de l'aide soviétique, laquelle pourrait se limiter à du matériel militaire et à des matières premières<sup>29</sup>. Or, ce soutien soviétique pose rapidement le lancinant problème (il est abordé à Moscou depuis 1935) du passage de troupes soviétiques à travers le territoire polonais en cas d'opérations contre l'armée allemande. Le gouvernement polonais s'y oppose catégoriquement. Au cours des négociations de Moscou d'août 1939 entre les militaires soviétiques, français et britanniques, à la suite de leurs très timides tentatives de faire changer d'avis le gouvernement et l'état-major polonais, les Français se heurtent à nouveau au refus polonais. Ils voient une fois de plus dans l'entêtement des dirigeants de Varsovie, hostiles à tout réalisme, les causes du blocage et de toute l'ambiguïté des relations franco-polonaises. L'attaché militaire français se console en rapportant que l'opinion publique polonaise, loin de partager la position de son gouvernement, serait pour la conclusion d'une convention militaire tripartite afin que la Pologne puisse s'y joindre<sup>30</sup>.

Cet échec est révélateur du caractère ambigu des relations franco-polonaises dans les années 1930. La France, les Polonais le savent et l'attitude française de septembre le prouve, n'a ni la capacité ni la volonté d'intervenir militairement au secours de la Pologne. Tant pis pour la Pologne, dit-on alors, si elle se confine dans l'isolement et là, c'est la responsabilité du colonel Beck qui est montrée<sup>31</sup>. De manière répétitive depuis le début de la décennie, l'intégration de l'Union soviétique dans la politique européenne, dans l'élaboration d'un système de sécurité enserrant l'Allemagne, indispose les Polonais attachés à une interprétation de l'alliance franco-polonaise strictement limitée à sa dimension bilatérale.

Dans la stratégie franco-britannique, la Pologne doit être utile pour divertir les forces allemandes du front Ouest. Il faut détourner Varsovie de Berlin : on promet de franchir la frontière allemande au début du conflit mais sans prévoir d'attaque contre les fortifications allemandes avant la troisième semaine de mobilisation<sup>32</sup>. Le maréchal Philippe Pétain, les généraux Jacques Georges et André Prételat penchent pour abandonner l'Est à Hitler. Que la guerre commence à l'Est et que la Pologne tienne le plus longtemps possible avec le soutien soviétique<sup>33</sup>.

---

<sup>28</sup> Simon Catros, *op. cit.*, p. 766.

<sup>29</sup> Jan Szembek, *Journal, 1933-1939, op. cit.*, pp. 436-437.

<sup>30</sup> *D. D. F., 1936-1939*, t. XVII, télégramme du général Musse à Edouard Daladier (président du Conseil et ministre de la Guerre), 2 août 1939, Paris, Imprimerie nationale, 1984.

<sup>31</sup> MAEF, URSS, vol. 988, Relations Allemagne-URSS, p. 91, Léon Noël (ambassadeur de France à Varsovie) à Georges Bonnet (ministre des Affaires étrangères), 22 août 1939.

<sup>32</sup> C'est ce qu'indique le protocole militaire franco-polonais de mai 1939, SHD/AT, Gamelin à Daladier, Protocole des négociations des 15, 16 et 17 mai 1939, 19 mai 1939.

<sup>33</sup> Frédéric Dessberg, « Poland in the Political and Military Strategy of France (September-October 1939) », in M. P. Deszczyński, T. Pawłowski (dir.), *Kampania polska 1919 r. Polityka – społeczeństwo – kultura*, t. 1,

Après la double invasion et le « 4<sup>e</sup> partage » de la Pologne, l'histoire de l'alliance franco-polonaise semble se répéter. Le gouvernement français travaille alors pour rapatrier en France les membres les plus « francophiles » du gouvernement polonais. Avec pour président M. Władysław Raczkiewicz et pour premier ministre le général Władysław Sikorski, le gouvernement est finalement reconstitué et basé à Angers. Paris a seulement favorisé le transfert des hommes politiques de l'opposition, c'est-à-dire la tendance « hallerienne » et réputée francophile, au détriment de personnalités « pilsudskistes » comme, par exemple, le général Bolesław Wieniawa-Długoszowski, à ce moment ambassadeur à Rome et pressenti pour devenir le nouveau président<sup>34</sup>.

Par voie de chemin de fer via la Yougoslavie et l'Italie ou par voie maritime en partant des ports Roumains, les gouvernements français et polonais organisent l'acheminement de milliers de troupes polonaises sur le sol français. Le 9 septembre, un accord prévoit la création d'une Division polonaise en France recrutant parmi les volontaires polonais résidant en France ou dans les pays tiers. Cette idée avait été soulevée par Gamelin lors des conversations militaires franco-polonaises de mai 1939, l'objectif étant de lever autant d'hommes que possible sur le front occidental<sup>35</sup>. L'ambassadeur de Pologne à Paris, Juliusz Łukasiewicz, lance ensuite un appel à la mobilisation générale des ressortissants polonais en âge de combattre. La coopération militaire franco-polonaise se met donc une nouvelle fois en place sur le sol français, dans le cadre d'une collaboration étroite entre les gouvernements français et polonais. Le général Denain est désigné comme chef de la Mission Militaire franco-polonaise, assurant ainsi la coordination et la communication entre les Hauts Commandements français et polonais. Il s'agit donc de créer une unité de l'armée polonaise placée sous le commandement d'officiers polonais<sup>36</sup>. Dans le vocabulaire comme dans les faits, c'est un retour à la configuration de 1917-1918, dans laquelle un contingent polonais était formé en accord entre le gouvernement français et le Comité national dirigé par Dmowski. S'y ajoutait en effet déjà une Mission militaire mixte.

La formation propre des troupes polonaises est assurée par des cadres polonais aux camps de Coëtquidan et de Parthenay, les deux principales garnisons destinées à la formation des futurs combattants de l'Armée polonaise. Les officiers français en présence supervisent l'ensemble et s'occupent de la formation des officiers polonais. En juin 1940, ces nouvelles forces totalisent environ 80 000 hommes. Elles se composent de quatre divisions d'infanterie, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions d'infanterie étant encore en instruction, d'une brigade blindée (la 10<sup>ème</sup> Brigade de cavalerie blindée), de six escadrilles de chasse et de coopération ainsi que de deux brigades d'infanterie détachées (une première au Levant et la seconde sur le front norvégien)<sup>37</sup>.

---

*Strayegia (Polish Campaign 1919. Politics – Society – Culture, vol. 1. Strategy)*, Museum Historii Polski – Wydawnictwo Neriton, 2013, pp. 125-140.

<sup>34</sup> Yves Beauvois, *Les relations franco-polonaises pendant la « drôle de guerre »*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 56-59.

<sup>35</sup> SHD/AT, 2N 235/2, Protocole de la réunion du 16 mai 1939.

<sup>36</sup> SHD/AT, 5N 580, Accord entre le gouvernement français et le gouvernement polonais sur la création d'une Division polonaise en France, 9 septembre 1939.

<sup>37</sup> François Xicola, *L'Armée polonaise sur le sol français de septembre 1939 à juin 1940*, mémoire de fin de scolarité des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, sous la direction de Frédéric Dessberg, pp. 81-82.

L'offensive allemande lancée le 10 mai 1940 prend au dépourvu la coopération militaire franco-polonaise. Les unités polonaises, encore trop peu préparées, doivent être engagées auprès des troupes françaises, en dépit de l'opposition du général Sikorski. Les fantassins polonais infligent à l'ennemi de lourdes pertes mais, faute de ravitaillement en munitions et de renforts, les divisions polonaises sont rapidement dissoutes. La situation est similaire pour la 10<sup>e</sup> brigade blindée de cavalerie du général Stanisław Maczek<sup>38</sup>.

Pourtant, la position du général Sikorski était de ne pas capituler. Les troupes polonaises restantes doivent alors rejoindre la Grande-Bretagne pour poursuivre la lutte. L'Armée polonaise de l'ouest poursuit sa reconstitution sur le territoire britannique pour atteindre un effectif total de plus de 200 000 hommes, à la veille du débarquement en Normandie de juin 1944. Les troupes contribuent ainsi à la libération du continent aux côtés des alliés. Citons, par exemple, l'engagement des troupes du général Maczek (élevées au rang de division) dans la poche de Falaise ou la participation de la brigade parachutiste polonaise - constituée en Grande-Bretagne - à l'opération Market Garden<sup>39</sup>.

### **Une soumission à l'alliance russe**

Le souvenir de l'alliance militaire franco-polonaise de 1921 est très présent dans la France Libre. En octobre 1941, un protocole confidentiel y fait référence. Le général de Gaulle fait ensuite référence à la fraternité d'armes franco-polonaise en Italie (Monte Cassino). Il devient toutefois rapidement clair, notamment pour le représentant de la France Libre à Moscou, Roger Garreau, que la Pologne risque d'être soviétisée. De toute manière, l'alliance russe s'impose prioritairement. C'est en tout cas la position qu'a choisie le général de Gaulle<sup>40</sup>.

Lorsqu'il arrive à Moscou en décembre 1944, le chef du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) vient concrétiser sa politique visant à privilégier l'alliance soviétique, à travers la signature d'un traité, prolongement du pacte d'assistance mutuelle signé entre Paris et Moscou en 1935 qu'il souhaite inscrire dans l'esprit de l'alliance franco-russe de 1892<sup>41</sup>. La volonté française d'inclure la Pologne dans un système de sécurité contre l'Allemagne dans l'alliance franco-soviétique est exprimée, ce qui signifie que la Pologne serait surtout liée à l'URSS. Pour obtenir la garantie de Staline contre l'Allemagne, les concessions envers l'Union soviétique au sujet d'une zone de sécurité en Europe orientale sont inévitables. La France n'a définitivement plus les moyens de conserver l'alliance de 1921 avec la Pologne et, si une entente franco-polonaise contre l'Allemagne est possible, ce ne peut être que sous la forme d'un partenariat de sécurité, dans le cadre d'un accord avec l'Union soviétique<sup>42</sup>. Le chef du GPRF exige bien l'indépendance de la Pologne et la tenue d'élections libres, sous le contrôle des Alliés, mais Staline et le chef de la diplomatie soviétique,

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>40</sup> Malgorzata Gmurczyk-Wrońska, *Polska-Francja, niepotrzebny alianc ?*, Warszawa, Wydawnictwo Neriton-Institut Historii PAN, 2003, p. 537 (résumé).

<sup>41</sup> Sur les orientations du Comité Français de Libération nationale (CFLN) visant à approfondir le rapprochement avec Moscou de 1941 à 1944, voir Georges-Henri Soutou, *La Guerre froide de la France, 1941-1990*, Paris, Tallandier, 2018, pp. 33-64.

<sup>42</sup> G.-H. Soutou, « La place de la Pologne dans la politique extérieure française pendant la Guerre froide », in I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou (dir.), *La Pologne et l'Europe...*, op. cit., pp. 249-274.

Viatcheslav Molotov, lui font comprendre que l'alliance doit être assortie de l'échange de représentants officiels entre le GPRF et le comité de Lublin (CPLN). Le général de Gaulle doit alors concéder l'annonce officielle de l'échange de représentants, l'un Polonais, Stefan Jedrychowski, à Paris, et l'autre, Français, Christian Fouchet, à Lublin, où doit être proclamé le Gouvernement provisoire de la République de Pologne, le 31 décembre 1944. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance officielle mais, comme l'indique Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, d'un « compromis de protocole »<sup>43</sup>.

La politique allemande de la France, le souci du rapatriement des prisonniers français se trouvant en Pologne, l'insistance française à conclure une alliance avec l'Union soviétique nécessitent une entente triangulaire entre la France, l'Union soviétique et la Pologne contre l'Allemagne. Sont également prévues des relations économiques et culturelles développées avec la Pologne. Cette politique n'est pas née en décembre 1944 mais quelques mois plus tôt. Roger Garreau était en effet entré en contact en juin de la même année avec l'Union des patriotes polonais, organisation à l'origine du CPLN<sup>44</sup>. Le 21 septembre, le Quai d'Orsay avait approuvé la demande de Garreau d'envoyer le capitaine Christian Fouchet dans la Pologne en voie de libération, dans le but de prendre soin de la recherche et du rapatriement des prisonniers français<sup>45</sup>.

Les conversations du représentant français avec les membres du gouvernement provisoire polonais à Lublin ressortent surtout de la politique étrangère. L'intérêt de la France est de voir l'Union soviétique et la Pologne engagées ensemble contre le danger allemand. L'idée principale est donc de voir les Polonais entrer dans la coalition antiallemande. C'est pourquoi le délégué du GPRF évoque avec le Premier ministre polonais la nécessité d'une entente polono-soviétique et celle d'une coopération franco-polonaise visant à un démembrement de l'Allemagne. Le gouvernement provisoire polonais ne manque pas de marquer à Fouchet des signes de sympathie, au nom des liens historiques entre les deux pays, mais il lui est répondu de manière évasive par une évocation de l'amitié entre la France, la Pologne et l'Union soviétique<sup>46</sup>. Du reste, la mission française est rendue particulièrement difficile, notamment en ce qui concerne le rapatriement des prisonniers français, par le fait que Fouchet est coupé de toute information, bloqué à Lublin pendant que le gouvernement polonais s'installe à Varsovie.

La reconnaissance française du gouvernement polonais survient le 29 juin 1945, avant celle des États-Unis et de la Grande-Bretagne. La relation franco-polonaise se trouve alors ancrée dans la relation avec Moscou mais le souvenir de l'ancienne alliance n'est pourtant pas

---

<sup>43</sup> Tadeusz Wyrwa, « L'établissement du régime communiste en Pologne et ses conséquences à la lumière des observations des agents diplomatiques et consulaires français », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 16, 1985, n° 1, pp. 5-19.

<sup>44</sup> Christophe Laforest, « Arrière-pensées et illusions : les tentatives de renouvellement de l'alliance franco-polonaise, 1945-1947 », *Revue d'études slaves*, vol. 71, n° 2, 1999, pp. 263-278.

<sup>45</sup> En échange, l'envoyé polonais en France doit contacter les Polonais ayant servi dans la Résistance en France. Frédéric Dessberg, « La mission du commandant Christian Fouchet auprès du Comité de Lublin : un premier regard occidental sur la Pologne communiste », *Les Amis du Vieux Saint-Germain*, n° 54, année 2017, pp. 85-101.

<sup>46</sup> Archives nationales (AN), 97 AJ 10, rapport du 13 janvier 1945 adressé par Christian Fouchet à Georges Bidault.

complètement effacé, aussi bien du côté polonais que du côté français. Les modalités et les objectifs sont toutefois différents de part et d'autre de l'Allemagne. Du côté français, au début de septembre 1945, le Quai d'Orsay suggère un renouvellement des accords de 1921, ce que confirme quelques jours plus tard Henri Frenay, ministre des Anciens combattants, au cours d'une visite à Varsovie. Il s'agit d'inviter la Pologne à trouver sa place, avec la France, au sein d'un groupe d'États entre l'Est et l'Ouest. Paris espère ainsi retrouver l'influence en Europe médiane qu'elle pouvait avoir entre les deux guerres mondiales<sup>47</sup>. La réponse polonaise, très mesurée, insiste sur une garantie mutuelle des frontières avec l'Allemagne, dans le cadre d'un système de sécurité global. C'est un renversement des positions d'avant-guerre qui inquiète les Français, à partir du moment où cette alliance se placerait sous le contrôle soviétique et les écarterait d'une entente avec Londres et Washington.

L'idée, en tout cas, n'est pas abandonnée. Elle est évoquée à Varsovie au cours de l'année 1946 et surtout à Paris, en février 1947, à l'occasion de la signature d'un accord culturel franco-polonais. Le ministre des Affaires étrangères polonais, Zygmunt Modzelewski, donne alors l'occasion à son homologue Georges Bidault de persister dans la voie neutraliste et de perpétuer le jeu des alliances bilatérales de l'entre-deux-guerres. En effet, la partie polonaise rédige un projet de pacte dès le mois de mars et Paris prévoit le même genre d'accord avec la Roumanie et la Tchécoslovaquie<sup>48</sup>. Toutefois, le gouvernement français renonce à aller plus avant, reculant devant l'ombre de l'Union soviétique qui plane derrière la politique étrangère soviétique. Par ailleurs, le traité de Dunkerque vient d'être signé entre Paris et Londres pendant que la situation intérieure polonaise montre une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis de Moscou, après les élections de janvier et le refus polonais d'accepter le Plan Marshall. Avec le durcissement de l'affrontement Est-Ouest, Paris se tourne vers une politique atlantiste pendant qu'à partir de 1948 et Varsovie dénonce les accords franco-polonais de 1921 et 1939. Un réchauffement politique aura bien lieu à la fin des années 1950, qu'accompagnera la reconnaissance par le général de Gaulle, en 1959, de l'inviolabilité des frontières de la Pologne, une reconnaissance qui sera confirmée lors de sa visite en Pologne en 1967 mais le contexte géopolitique ne se prête plus à l'évocation de la coopération militaire franco-polonaise.

## Conclusion

Il est difficile d'invoquer 1918 comme marqueur de la relation franco-polonaise, dans la mesure où cette date, dans la mémoire française, signifie la fin des souffrances de la guerre, réduite bien souvent au front français et où la mémoire polonaise ne prend quasiment en compte que la reconstitution de la Pologne. La mémoire commune de 1918 ne concerne qu'une minorité des combattants polonais. Dès lors, c'est bien l'alliance militaire de 1921, mais dont les origines concrètes datent de la situation de temps de guerre de 1918, que l'on voudra rappeler à Varsovie. Or, ce souvenir reste conditionné, jusqu'en 1948, aux objectifs des deux alliés, à une interprétation évolutive de part et d'autre et aux ambiguïtés d'une coopération politique et militaire difficile, sur laquelle pèsent l'impératif de sécurité vis-à-vis de l'Allemagne et le poids de la relation avec l'Union soviétique.

---

<sup>47</sup> Christophe Laforest, *op. cit.*, p. 266.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 274.

Frédéric Dessberg

UMR Sirice/CREC Saint-Cyr